



Projet Alimentaire Territorial

Bien produire, mieux consommer

Un PAT multi partenarial

Pour la mise en œuvre des actions le Projet Alimentaire Territorial est inscrit dans une démarche multipartenariale. Pour ce faire, l'intercommunalité travaille en étroite collaboration, depuis de nombreuses années avec différents partenaires dans divers projets :



- La **SAFER BRETAGNE** concernant la veille foncière agricole sur son territoire (préemption totale ou partielle, révisions des prix, etc.)
- **AGROBIO35**, le **CIVAM 35 INSTALLATION/ TRANSMISSION** et la **CHAMBRE D'AGRICULTURE** sur la mise en œuvre d'actions en lien avec le monde agricole (accompagnements des cédants/preneurs ; formations auprès des exploitants agricoles, etc.) par la mise en place de conventions et d'accords partenariaux
- Le **PAYS DE RENNES** sur le déploiement du programme local de l'agriculture et de commissions agriculture
- Le **CONSEIL DÉPARTEMENTAL 35**, par la participation du Val d'Ille-Aubigné au Comité Consultatif Agricole et du

dispositif de portage foncier en lien avec la SAFER et la Région Bretagne

- La **RÉGION BRETAGNE** par une convention de partenariat dans le cadre du **SRADDET** (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)
- **EAUX ET VILAINE** par le contrat de territoire dans la gestion et la préservation de la ressource en eau par la mise en place d'actions en lien avec le milieu agricole (échanges parcellaires, évolution des pratiques agricoles, etc.)
- **COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS** dans le cadre de la préservation de l'eau et de l'environnement ainsi que de la mise en œuvre et du soutien de la SCIC Terres de Sources® en 2022
- La **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT** (DRAAF) par un co-financement à hauteur de 50 % de coût global du projet
- La **CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE** (CCI) et la **CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT** (CMA) dans le conseil et l'accompagnement des entreprises et des artisans

Au-delà de ces structures, le Val d'Ille-Aubigné est à l'écoute de la parole des habitants de son territoire. À cet effet, le Conseil de Développement du Val d'Ille-Aubigné (CODEVIA) fera partie des comités de Pilotage sur les questions de l'orientation du Projet Alimentaire Territorial du Val d'Ille-Aubigné.



Conseil
de développement
du Val d'Ille-Aubigné

Les actions concrètes du PAT et de la Communauté de communes



ROZEN MELL *action multipartenaire avec la SAFER ; CIVAM IT*



GAEC BIOTAUPES *action multipartenaire avec la SAFER ; CD35 ; Région Bretagne*



Claude Jaouen,
président du Val
d'Ille-Aubigné



Frédéric Bougeot,
vice-président à l'agriculture,
l'alimentation et l'environnement

CONTACTS

Chrystelle Ménard
chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr
Tél. : 06 62 27 31 30
www.valdille-aubigne.fr



Maxime Lefort
maxime.lefort@valdille-aubigne.fr
Tél. : 06 42 83 38 47

